# Quels sont les principaux symboles de la République française ?

**Les principaux symboles de la République française sont nés tout au long de son histoire, et notamment au moment de la Révolution française. Ces symboles représentent les valeurs et les fondements de notre République.**



Cette photo a été prise le 31 octobre 2006 à l'entrée de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris. Sur le haut de la photo, tu peux voir la devise de la France qui figure sur tous les bâtiments publics : "Liberté, égalité, fraternité." © AFP PHOTO / DAMIEN MEYER

La France est une **république**, c’est un régime politique qui possède une **Constitution** et dont les représentants sont élus par le peuple pour une période déterminée.

La République française est une **démocratie** car c’est le peuple qui élit ses représentants.

###### **Le drapeau tricolore**

Trois bandes verticales et trois couleurs : bleu, blanc et rouge. Ces trois couleurs ont été choisies en 1789, pendant la Révolution française. Avant, le drapeau français était complètement blanc, il représentait la **monarchie**. Chacune des trois couleurs a une signification, mais les historiens ne sont pas tous d’accord. Le bleu et le rouge représenteraient la ville de Paris, et le blanc la monarchie. Le drapeau est devenu symbole de **patriotisme**.

### **La devise : « Liberté, égalité, Fraternité »**

C’est pendant la Révolution française que naît la **devise** de notre pays. La Déclaration des droits de l’homme et du citoyen de 1789 définit la liberté : « La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas aux droits d’autrui.»

Le mot **égalité** signifie que la loi s’applique de la même manière pour chacun de nous. Le terme fraternité apparaît en 1795 dans le texte adopté est expliqué dans la Déclaration des droits et des devoirs du citoyen : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu’on vous fît ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir. »

Cette **devise** est inscrite sur le fronton des bâtiments publics (mairies, palais de justice…).

**L’hymne national : la** Marseillaise

En 1792, le roi Louis XVI déclare la guerre à l’Autriche. Un officier français, en poste à Strasbourg, compose cette chanson en une nuit. Il s’appelle Rouget de Lisle. La Marseillaise est donc d’abord un chant de guerre qui s’intitule : Le Chant de guerre pour l’armée du Rhin. Cette chanson a tellement de succès qu’il est repris par les révolutionnaires marseillais. La Marseillaise est déclarée hymne national\* dans les Constitutions de 1946 et 1958\* (site du gouvernement). Le président Valéry Giscard d’Estaing (de 1974 à 1981) a fait ralentir le tempo pour obtenir la Marseillaise que nous connaissons aujourd’hui.

\*Le Robert : hymne national le 14 juillet 1795 jusqu’au Premier empire, puis à nouveau à partir de février 1879.

#### **Marianne**

Marianne est une jeune femme qui porte un bonnet phrygien. C’était le bonnet porté par les esclaves affranchis (qui se sont libérés) en Grèce et dans la Rome antique.

Marie-Anne était un prénom très répandu au XVIIIe siècle. Les historiens pensent que ceux qui étaient contre la Révolution ont donné à ce mouvement un prénom féminin pour se moquer de lui. Ils ont raté leur coup ! Car Marianne est aujourd’hui un symbole très fort de la République. Son buste trône dans toutes les mairies, il figure aussi sur les timbres et les pièces de monnaie. Des actrices célèbres ont même posé pour représenter la Marianne de la République : Catherine Deneuve, Brigitte Bardot, Laetitia Casta…

##### **Le coq**

Le coq était déjà présent sur les pièces de monnaie gauloises dès l’Antiquité. En latin, « coq » se disait gallus, c’est donc grâce à un jeu de mot que cet animal est devenu le symbole de la Gaule. Le coq est surtout utilisé à l’étranger pour évoquer la France, particulièrement dans le milieu sportif.